

Nantes, le 16 février 2021

Situation de Mecachrome à Sainte-Luce-sur-Loire, la métropole et la mairie mobilisées

Airbus Nantes a confirmé à l'horizon mars 2022, le rapatriement sur son site d'une partie des activités confiées à Mecachrome. Le CE de Mecachrome s'est réuni le 10 février dernier pour annoncer son plan de sauvegarde de l'emploi. Les élus de Sainte-Luce-sur-Loire et de la Métropole seront vigilants pour l'avenir des salariés : ce site industriel est très important pour la commune, mais aussi pour la métropole puisqu'il est un sous-traitant de premier rang irriguant de ses commandes le reste de la chaîne aéronautique. Un dialogue étroit doit se poursuivre avec Airbus, l'Etat et la Région sur ce sujet.

Nantes Métropole et la commune de Sainte-Luce-sur-Loire affirment leur volonté d'accompagner Mecachrome et ses salariés.

"Nantes Métropole suit de très près la situation de Mecachrome. Nous mobiliserons l'ensemble des dispositifs destinés à accompagner, dans les meilleures conditions possibles, le nouveau positionnement stratégique de l'entreprise, en lien étroit avec l'ensemble de la filière industrie du futur et aéronautique, une filière hautement stratégique pour notre territoire", déclare Fabrice Roussel, 1^{er} vice-président de Nantes Métropole en charge de l'économie.

Anthony Descloziers, le Maire de Sainte-Luce-sur-Loire ajoute : **"Je suis totalement mobilisé, avec la Métropole, face à la situation difficile que connaissent les salariés de Mecachrome et que nous soutenons. Nous devons par ailleurs tout faire pour les accompagner notamment dans la formation professionnelle."**

Deux pistes sont déjà envisagées :

- une équipe de recherche et développement industriel du groupe Mecachrome composée de 15 ingénieurs devrait intégrer le Technocampus Océan et développer une stratégie de diversification vers d'autres secteurs de l'industrie du futur (automobile, défense/spatial) ;
- dans le cadre des initiatives qu'elle mène pour une reprise économique durable, Nantes Métropole va mobiliser les réseaux économiques sur le sujet de la mutualisation des compétences et de tous les outils permettant la mise en relation des entreprises, le prêt de salariés et la formation dans une optique de reconversion.

Dans cette période de crise pour l'aéronautique, Nantes Métropole va poursuivre son soutien à cette filière stratégique, qui est un fleuron de l'excellence des savoir-faire des entreprises et des salariés du territoire métropolitain, via l'accompagnement du développement des technologies avancées de fabrication/production destinées notamment à développer les solutions qui doivent permettre de relever le défi des transitions écologiques et énergétiques. Cela se matérialise par le soutien apporté à des acteurs clés de l'écosystème, notamment :

- au Pôle EMC2, pôle de compétitivité des technologies de fabrication ;
- à l'IRT Jules Verne, et son futur bâtiment/siège à Bouguenais ;
- la structuration du Pôle Industriel et d'Innovation Jules Verne, "campus" et zone d'excellence sur le manufacturing avec des établissements de recherche & innovation (IRT, CEA Tech, Manufacturing lab de l'UN ... + les technocampus Composite, Ocean), de formation (Pôle formation UIMM Fab Academy, JVMA Usine Ecole) et des industries manufacturières (Airbus, Daher ...) ;
- un programme de digitalisation de l'industrie avec Plug IN (Industrie du futur / axe numérique) porté avec EMC2 et soutenu par Nantes Métropole et La Carène ;
- aux événements comme Composite Meeting (portée internationale) ou Alternance Manufacturing.